



Assemblée générale 26 janvier 2024

Procès-verbal

Invités présents

- ✓ Madame Valérie Gaborit, Présidente du Comité départemental de tir à l'arc

Invités excusés

- ✓ Madame Desprès, Maire de Surgères
- ✓ Monsieur Gorrioux, Président de la CDC Aunis sud
- ✓ Monsieur Bouton, Président CRNATA
- ✓ Monsieur Samain, Syndicat bois Bastière
- ✓ Madame Sylvie Plaire, Adjointe au Maire chargée des sports
- ✓ Madame Odette HUET, vérificateur aux compte

Quorum :

En début de séance, la Trésorière annonce que le quorum est atteint : 45 présents ou représentés sur 75 archers licenciés en 2024.

Le 26 janvier 2024, les membres de l'association Les Archers d'Hélène se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président. Le Président est assisté de la trésorière. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Ordre du jour selon convocation.

Accueil

Le Président excuse les invités qui n'ont pas pu venir, remercie de leur présence les personnes invitées et les archers présents.

Vote du Rapport de l'AG 2023

En ligne depuis sur le site du club 11 mois, il n'en n'est pas fait lecture

Vote du rapport d'AG 2023 : vote à l'unanimité

Lecture du rapport moral

par le Président (cf annexe)

Vote du rapport moral : vote à l'unanimité

Rapport d'activités

- Voir document d'AG

Le Président présente les statistiques du club. La catégorie S2 est très présente chez nous. Pour les jeunes, stabilité en chiffres mais augmentation de la représentation féminine.

Année assez classique au niveau des activités, avec l'organisation du Championnat départemental TAE International.

À noter également la forte participation des archers aux concours et une belle moisson de médailles, et de très beaux résultats de l'équipe féminine parcours.

Nouveau : 2 contrats de partenariat avec UEXPRESS : prêt de minibus pour nos déplacements d'équipes. Et avec Normandie Archerie pour le club et les archers du club.

Rapport financier

- Voir document d'AG.

Effort financier pour accompagner les archers sur les compétitions nationales

Le résultat net du club est excédentaire de 1 145€

Lecture du rapport du Vérificateur aux comptes

Vote du rapport financier et du rapport du vérificateur aux comptes : vote à l'unanimité

Nomination des vérificateurs aux comptes

Madame Claire MINET se présente, merci à elle.

Si besoin, Odette HUET pourra aussi participer.

Tarif des licences 2024

Proposition de ne rien modifier cette année.

Le CD annonce que la licence « bénévoles » va diminuer et passer à 2 €

Le Président précise que le club paye l'entièreté des licences des bénévoles du club.

Projets et budget saison 2024

- Voir document d'AG

Organisation championnat départemental tir à 18m

Participation à la Semaine Olympique en juin 2024

Le budget prévisionnel fait en novembre 2023 pour la demande de subvention municipale a été réalisé sur la base de 60 archers, sans augmentation de la part club et sans demande ANS ni FDVA2.

Vote du budget prévisionnel sur cette base :
Vote à l'unanimité

Questions diverses

RAS.

Parole aux invités

Madame Gaborit, Présidente du Comité Départemental de Charente-Maritime. La Présidente félicite le club pour toutes ses actions. Le CD 17 organise des stages pour les jeunes et les adultes. N'hésitez pas à y participer.

Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h55

Il est dressé le Procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la secrétaire.

À Surgères, le 26 janvier 2024.....

La Secrétaire de séance
Geneviève FREUND

Le Président
Guillaume Minet



Rapport Moral du Président

Bonsoir à toutes et à tous, Bénévoles, adhérents, adhérentes, salariée, et autres sympathisantes, sympathisants.

Nous sommes heureux de vous voir si nombreux ce soir pour notre assemblée générale annuelle pour l'année civile 2023.

Cette année, écoulée, a été très riche, comme l'ensemble des années précédentes. A la fois sur un plan sportif, avec de très bons résultats pour nos archers, et sur un plan humain avec le maintien de la bonne ambiance que l'on essaye de garder au sein de l'association.

Cette année, comme tous les ans, notre association attire un grand nombre de nouveaux adhérents. Nous avons dû refuser certains d'entre eux, car nous arrivons au seuil maximum de notre capacité d'accueil. J'en suis le premier peiné. En effet, nous approchons le seuil des 80 archers pour cette nouvelle année, cela entraîne quelques difficultés d'organisation, essentiellement lors des entraînements du samedi matin. Nous sommes toujours en attente de la CDC Aunis Sud sur le projet de la réalisation de la nouvelle salle de Tir à l'Arc sur le terrain de Forges. Mais il ne nous est pas possible de nous projeter sur la réalisation de ce nouveau lieu d'entraînement dans un futur proche.

Cela ralentit nos objectifs définis pour faire progresser nos jeunes, afin de performer au plus haut niveau pour un maximum d'entre eux.

Des actions ont déjà été faites dans ce sens, en augmentant le nombre d'heure de présence de notre entraîneur salariée BEES. Mais sans créneaux supplémentaires, la progression de nos archers est fortement ralentie.

Je profite de ce moment, d'ailleurs, pour remercier notre entraîneur BEES, Déborah, pour l'ensemble des actions qu'elle met en place, afin d'obtenir les objectifs définis par le club.

Je tiens, également, à remercier l'ensemble des bénévoles intervenant le samedi. Je rappelle que l'ensemble de des entraîneurs et assistants entraîneur reste des bénévoles. Donc encore merci pour votre engagement au sein de notre association. Je profite de ce sujet pour féliciter Thierry et Frédéric pour l'obtention du diplôme d'« Assistant entraîneur », obtenu en Octobre 2023. Cela vient étoffer notre équipe d'entraîneurs diplômés : Geneviève, Valérie et Dominique. Sans oublier nos bénévoles non diplômés : Loïc, Nicolas et Patrice. Toutes ces personnes permettant de mettre en place les actions pour obtenir les objectifs du club.

Nous recherchons, comme toujours, de nouveaux bénévoles pour étoffer l'équipe d'encadrement. Si vous avez des velléités pour intégrer cette équipe, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous avons besoins de vous tous. Des formations peuvent être prises en charge par le club dans ce sens.

Pour nos infrastructures, Il est également prévu de continuer l'aménagement du terrain « Extérieur » de Forges. La CDC a réalisé quelques actions en 2023, comme la réalisation de chape de béton pouvant accueillir les buts de tir. Il reste à nous organiser avec les clubs d'Aigrefeuille et Virson pour la mise en place, et surtout le financement, de l'ensemble des buts de tir du terrain. Nous espérons que cela avancera pour la nouvelle saison extérieure à partir du mois d'Avril.

Cette année, nous avons également réalisé le déménagement de notre terrain de parcours extérieur à La Bastière. La nouvelle zone mise à disposition par la Comité du Bois de la Bastière, est beaucoup moins technique, mais nous avons, tout de même, réussi avec un très grand nombre d'entre vous, je vous en remercie d'ailleurs, à réaliser un parcours qui conviendra au plus grand nombre.

Sur un plan sportif, cette année a été très riche en terme d'organisation et de résultats de nos archers.

Merci à vous toutes et tous pour l'organisation des compétitions réalisées en 2023. Le 20 mai nous avons réalisé notre tournoi poussins/Benjamins, le 11 juin le championnat Départemental Extérieur, et très récemment le championnat Départemental Salle. Sans vous, adhérents de l'association, il ne serait pas possible d'organiser tous cela.

En termes de résultat, nous ferons un point complet un peu plus tard lors de cette AG, mais je tenais, par avance à féliciter notre équipe de parcours féminine, qui a su faire briller nos couleurs sur les podiums nationaux en terminant Vice-Championne de France de Tir Nature au printemps dernier et Vice-Championne de France de Tir 3D cette Automne. Bravo à Geneviève, Déborah, Valérie, accompagnées de leur capitaine Marina.

Pour 2024, nous allons continuer nos actions déjà commencées pour que notre club continue pleinement ses activités dans l'état d'esprit et la direction en place actuellement.

Pour rappel, l'Assemblée Générale de l'année prochaine sera électorale pour la constitution du nouveau Comité Directeur. Toutes les candidatures sont les bienvenues.

Et je conclurais, comme l'année dernière, cette allocution en lisant cette citation : « **une ambition sans acte, est comme une flèche sans arc** » inspiré d'une citation d'Ella WHEELER WILCOX (tirée du livre « la voie de l'Archer » de Paulo Coelho).

Merci à vous.

Guillaume MINET

Président des Archers d'Hélène

